COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 3 novembre 2026

Déploiement du voyage par carte bancaire sur le réseau CTS

Après plusieurs mois de préparation et deux phases pilotes menées sur les lignes C1, C3 et G, l'Eurométropole de Strasbourg et la CTS déploient le voyage par carte bancaire sur le réseau CTS à compter du 3 novembre 2026.

Grâce à ce nouveau service, les voyageurs peuvent désormais acheter et valider directement un titre de transport « Aller simple » en posant leur carte bancaire (physique ou dématérialisée) sur un valideur dédié, quel que soit le mode de transport CTS utilisé.

Simple et intuitif, ce nouveau service facilitera notamment les déplacements des voyageurs occasionnels, des visiteurs et des touristes.

Cette solution vient compléter l'offre de vente existante (distributeurs automatiques, Appli CTS, Relais CTS, vente à bord des bus…).

FONCTIONNEMENT ET AVANTAGES DE CE NOUVEAU SERVICE

Accès au service

Le voyage par carte bancaire est accessible grâce aux valideurs violets installés sur les quais des lignes de tramway et des lignes de bus à haut niveau de service G et H, ainsi qu'à bord des bus et des véhicules Flex'hop et Mobistras.

Il suffit au voyageur d'apposer sa carte bancaire ou son support bancaire dématérialisé sur le valideur. L'achat et la validation sont confirmés par l'émission d'un signal sonore, l'affichage d'un voyant vert et d'un chiffre indiquant le nombre de voyageurs (de 1 à 4). Le titre est alors immédiatement actif pour une durée d'une heure, avec ou sans correspondances.

Cartes bancaires compatibles

Les cartes CB, Visa et MasterCard sont acceptées, sous forme physique ou dématérialisée (Apple Pay, Google Pay ou Samsung Pay). Aucun compte, ni inscription préalable n'est nécessaire : la carte bancaire, physique ou dématérialisée, permet à la fois le paiement et la validation du titre. Un objet connecté, s'il est lié à un portefeuille numérique, peut également être utilisé.

À noter : la CTS ne stocke ni ne traite de données bancaires. La sécurité des paiements et la protection des données sont assurées conformément aux normes bancaires en vigueur, au RGPD et à la loi Informatique et Libertés.

Tarif unique

Le voyage est au tarif unique de 2,10 €, prix de l'aller simple en premier achat sur un billet sans contact. Ce titre est moins cher que le ticket secours en vente à bord des bus.

Possibilité de voyager à plusieurs

Ce service permet également de voyager à plusieurs avec la même carte bancaire grâce à la fonctionnalité multi-tap, qui autorise jusqu'à quatre validations consécutives.

En cas de contrôle

Lors d'un contrôle, les agents de la CTS vérifient la validité du titre en lisant la carte bancaire ou le support bancaire dématérialisé à l'aide de leur terminal. Cette lecture ne leur donne accès qu'aux données relatives à la validation. En aucun cas ils n'accèdent aux données bancaires des clients.

Justificatif d'achat

Un portail web sécurisé, accessible depuis le site internet de la CTS, permet d'obtenir un justificatif d'achat et un reçu bancaire.

UN SERVICE PENSÉ POUR LES USAGERS OCCASIONNELS

Le voyage par carte bancaire s'adresse tout particulièrement aux clients occasionnels, qu'ils soient Strasbourgeois, habitants de l'Eurométropole ou visiteurs de passage, en particulier les touristes et voyageurs effectuant des déplacements ponctuels, y compris professionnels.

Il offre une solution simple et immédiate pour se déplacer via un moyen de paiement déjà en possession du client, sans avoir à se familiariser avec la gamme tarifaire du réseau CTS, renforçant ainsi son attractivité auprès d'une clientèle élargie.

« La CTS continue d'innover en proposant de nouveaux services toujours plus pratiques au quotidien. Pouvoir voyager en tram ou en bus avec sa carte bancaire, c'est un pas de plus vers un transport public plus accessible, plus simple d'usage et donc plus attractif. Cette nouveauté s'inscrit pleinement dans notre objectif : permettre à chacun de se déplacer facilement dans l'Eurométropole de Strasbourg avec la solution de mobilité qui lui convient. »

Catherine Trautmann, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

« Je veux saluer le travail et l'engagement des équipes de la CTS et de nos partenaires, qui ont permis de mettre en œuvre ce nouveau service dans un calendrier particulièrement resserré. C'est une belle illustration de notre capacité collective à faire évoluer concrètement les services proposés à nos clients. »

Pierre Perrin, Président du conseil d'administration de la CTS

« Nous sommes heureux d'accompagner la CTS en assurant le traitement des paiements pour cette solution au service de tous les usagers du réseau strasbourgeois : permettre aux voyageurs de payer directement avec leur carte bancaire, sans contact ni achat de titre spécifique, c'est simplifier leur quotidien et renforcer l'attractivité des transports en commun. En tant que banque mutualiste fortement ancrée en Alsace et ayant son siège à Strasbourg, nous mettons notre expertise monétique au service des acteurs locaux pour une mobilité toujours plus accessible et sécurisée. »

Daniel Baal, Président du Crédit Mutuel

"Chez Arrive, notre mission est de rendre les villes plus vivables en créant des expériences de mobilité simples, fluides et sans couture. Le déploiement de l'Open Payment sur l'ensemble du réseau strasbourgeois illustre concrètement notre engagement aux côtés de la CTS et de l'EMS pour des transports plus durables, modernes et plus accessibles. En apportant une réponse évidente et intuitive aux attentes des usagers, notre technologie renforce directement l'attractivité du réseau : qu'il s'agisse d'un usager quotidien, d'un touriste de passage ou d'une famille, monter à bord d'un bus, d'un tram ou d'un BHNS se résume désormais à un geste simple et instantané avec sa carte bancaire, son smartphone ou sa montre connectée."

François Mottet, Directeur des opérations (CCO) chez Arrive